

## OSE Pharma éligible au SRD Long-Seulement (« SRD Long Only »)

Paris, le 7 décembre 2015, 17h45 – OSE Pharma SA (ISIN : FR0012127173 ; Mnémo : OSE), société d'immuno-oncologie avec une immunothérapie spécifique à un stade clinique avancé, annonce son éligibilité au Service de Règlement Différé (SRD) Long Seulement (« SRD Long Only ») à compter du 29 décembre 2015, suite à la mise à jour par Euronext Paris des valeurs qui réalisent un volume de transactions minimal de 100 000 euros chaque jour.

Dominique Costantini, Directrice Générale d'OSE Pharma, ajoute : « Nous sommes heureux que le titre OSE Pharma dispose d'une liquidité suffisante pour bénéficier du SRD Long Only, moins d'un an après son entrée en bourse. Cette admission contribuera à augmenter les volumes d'échanges quotidiens et la liquidité du titre OSE Pharma, et par conséquent favorisera sa visibilité et son attractivité auprès de la communauté financière. ».

Le Service de Règlement Différé permet de bénéficier à la fois de l'effet de levier et du paiement différé. Il est ainsi possible d'acheter des titres sans régler immédiatement la totalité de leur montant et de profiter au maximum d'une hausse anticipée ; le paiement des titres s'effectue à la fin du mois boursier. La notion de « Long-Seulement » signifie que ces valeurs sont éligibles uniquement à l'achat, ce qui élimine le risque des mouvements de spéculation à la baisse sur les titres, lié au principe de vente à découvert.

Depuis l'introduction en bourse d'OSE Pharma en mars 2015, près de 4 000 000 de titres ont été échangés, pour un volume de transaction quotidien moyen d'environ 200 000 euros de capitaux.

Pour rappel OSE Pharma est éligible au PEA et PEA PME et entre dans la composition des indices suivants : CAC All Shares, CAC All-Tradable, CAC Health care, CAC Mid & Small, CAC Pharma & Bio, CAC Small, ENT PEA-PME 150 et Next Biotech.

### A PROPOS D'OSE PHARMA

OSE Pharma est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie contre le cancer grâce à sa technologie Memopi® basée sur des « néo-épitopes » (petits peptides synthétiques modifiés chimiquement pour une liaison accrue aux récepteurs HLA-A2 ou aux récepteurs TCR). La réponse spécifique T cytotoxique ainsi obtenue permet au système immunitaire d'éliminer les cellules cancéreuses. Plus de 10 000 épitopes ont été sélectionnés.

Son produit phare, Tedopi® (OSE-2101) est une combinaison de 10 « néo-épitopes » optimisés ciblant 5 antigènes tumoraux à la fois (TAA). Ces 5 antigènes ont été sélectionnés car leur présence représente un facteur de mauvais pronostic dans plusieurs types de cancers. Les 10 néo-épitopes ont été choisis puis modifiés pour accroître leur liaison aux récepteurs HLA-A2 et TCR et déclencher une réponse T accrue. Ces fortes réponses spécifiques de cellules T cytotoxiques conduisent le système immunitaire à détruire les cellules tumorales qui expriment HLA-A2 et un des antigènes tumoraux visés (TCR).

L'application clinique la plus avancée de Tedopi® est une étude pivot de Phase 3 prochainement mise en place en Europe et aux Etats-Unis dans le cancer du poumon « non à petites cellules », NSCLC. Elle ciblera des patients exprimant HLA-A2, un récepteur clé de la réponse immune T cytotoxique présent chez près de 45% des patients atteints d'un cancer du poumon. Les patients HLA-A2 sont les patients répondeurs au Tedopi®. L'essai pivot de Phase 3 avec Tedopi® portera sur des patients atteints d'un cancer NSCLC invasif de stade IIIb ou métastatique de stade IV après échec d'au moins une première ligne thérapeutique. Son objectif sera

d'évaluer les bénéfices de Tedopi<sup>®</sup> par rapport aux standards thérapeutiques de chimiothérapie (docetaxel ou pemetrexed tous deux approuvés en deuxième ligne de traitement). Le critère d'évaluation principal sera la survie globale (l'étude de Phase 2 avait mis en évidence une longue survie des patients traités, compte tenu de l'avancement de leur pathologie). L'étude prévoit l'inclusion de 500 patients qui seront recrutés en Europe et aux Etats-Unis.

Par ailleurs Tedopi<sup>®</sup> peut être développé en Phase 2 en combinaison avec d'autres produits d'immunothérapie ou de thérapie ciblée. Il est également envisagé dans d'autres indications en oncologie (ovaire, colon, prostate, sein), toujours chez des patients répondeurs HLA- A2 positifs.

OSE Pharma est cotée sur Euronext à Paris (ISIN : FR0012127173 ; Mnémo : OSE).  
Plus d'informations sur [www.osepharma.com](http://www.osepharma.com)



Suivez-nous sur Twitter @OSE Pharma

## Contacts presse

### **OSE Pharma sa**

Dominique Costantini, Directeur Général  
[dominique.costantini@osepharma.com](mailto:dominique.costantini@osepharma.com)  
Mob +33 6 13 20 77 49

### **Citigate Dewe Rogerson**

Laurence Bault / Lucie Larguier  
+33 1 53 32 84 78  
[laurence.bault@citigate.fr](mailto:laurence.bault@citigate.fr)

Alexis Peyroles, Directeur Financier et Business  
Développement

### **Alize RP**

Florence Portejoie et Caroline Carmagnol  
+33 6 47 38 90 04  
[osepharma@alizerp.com](mailto:osepharma@alizerp.com)

[Alexis.peyroles@osepharma.com](mailto:Alexis.peyroles@osepharma.com)

Mob : +33 6 11 51 19 77

## Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à OSE Pharma et à son activité. Bien que la direction de OSE Pharma estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations effectives d'OSE Pharma diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés, prévus ou sous-entendus dans ces informations et déclarations prospectives.

OSE Pharma émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les informations et déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations d'OSE Pharma et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-056 le 17 septembre 2014 et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 15-078 le 6 mars 2015, lesquels peuvent être consultés sur les sites de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'OSE Pharma ([www.osepharma.com](http://www.osepharma.com)).